

DES PLACES EN CRÈCHE POUR FACILITER LES DÉMARCHES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

18 places à Alès et à La Grand-Combe sont prioritairement réservées aux parents de jeunes enfants, afin de faciliter leur retour à l'emploi.

Quoi de plus angoissant que de devoir passer un entretien d'embauche ou suivre une formation professionnelle dans le cadre d'un retour à l'emploi, mais de ne pas pouvoir y répondre favorablement en raison d'une difficulté à faire garder son enfant ? « Il ne faut pas que la garde des enfants trop jeunes pour être scolarisés constitue un frein à l'accès à l'emploi », répond Valérie Meunier, vice-présidente d'Alès Agglomération, déléguée à la Petite enfance. La solution à ce problème parental passe donc aujourd'hui par l'ouverture de places de crèches AVIP (À Vocation d'Insertion Professionnelle). L'élue a décidé de développer cette offre co-gérée avec France Travail et la CAF sur Alès Agglomération. « Ce sont les conseillers de France Travail, en fonction des situations des demandeurs d'emploi, qui peuvent déclencher ce dispositif. Ce sont donc eux qui s'adresseront à notre service Petite enfance afin de réserver une place pour les familles concernées », précise Valérie Meunier.

Trois crèches labellisées "AVIP"

Trois crèches labellisées "AVIP" accueillent ce dispositif depuis début avril. Il s'agit à Alès des crèches Les Lutins (quartier des Prés-Saint-Jean), avec huit places, et Califourchon (quartier des Cévennes), avec cinq places. À La Grand-Combe, c'est la crèche Casanova, avec cinq places, qui a été retenue. Ce dispositif ouvert pour six mois à un an est renouvelable une fois.

« Cette passerelle lancée vers France Travail sera, dans le futur, extrêmement utile pour nos services, afin de pouvoir mieux répondre aux demandes en matière d'enfance » se félicite Valérie Meunier.